ZDDM SUR LES ARDENNES

JANVIER - MARS 2014

APF Association des Paralysés de France

Bouge les Lignes !

SDMMAIRE

EDITO P.1
Parole d'élu P.2
Accessibilité P.3
Sorties Loisirs APF P.4 - 5
Séjour vacances 2014 P.6

Document joint :
Programme des activités mis à jour
Séjour vacances

Bouge les Lignes !

AGENDA

Soirée Cabaret
23 janvier à Revin
Vœux de l'APF
24 janvier à la Délégation
Cinéma
12 février à Charleville ou Sedan
Bowling + Repas
27 février à Charleville
Mardi Gras
4 mars à la Délégation
Basket Ball
22 mars à Charleville
Repas Ardennais
26 mars à la Délégation

ÉDITO

Le moment des vœux pour une nouvelle année est toujours particulier car il est remplit d'espoir, d'envie et de rêve… A la Délégation APF des Ardennes nous sommes déterminés à enfin voir avancer les revendications qui sont les nôtres mais également partagées par un grand nombre d'associations.

Cette année, la Délégation APF des Ardennes aura l'occasion de se faire entendre et ne s'en privera. Les élections municipales du mois de mars 2014, doivent être pour les personnes handicapées un moment de citoyenneté et de prise de parole pour faire remonter les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. La Délégation APF des Ardennes proposera des idées dans le cadre de ces élections municipales et sollicitera les candidats afin qu'ils expriment concrètement les avancées qu'ils proposent pour les personnes handicapées dans leur ville.

Nous avons une pensée très forte aux personnes qui sont dans le besoin, dans la difficulté, qui se sentent seules, qui ne savent pas vers qui se tourner et nous leur disons : « Nous sommes là pour vous, avec vous et nous sommes prêt à nous battre avec vous et pour vous ! ».

C'est donc pour une année ambitieuse du handicap qui réveillera les consciences que nous souhaitons à chacun, une bonne année 2014, pleine de santé, de joie et de partage que nous vous souhaitons… Et nous vous disons à très vite pour faire avancer nos revendications pour que chacun est une place dans la société.

La Délégation APF des Ardennes

PARDLE D'ÉLU

L'année s'est écoulée à une vitesse grand « V ». Notre Délégation continue à de développer et reste dynamique. Le conseil Départemental poursuit ses objectifs : transport, accessibilité, social, lutte contre l'isolement, sensibilisation. Il travaille toujours en harmonie.

Le Conseil Départemental vous souhaite une Bonne Année 2014, pleine de Réussite, de bonheurs et de partage.

Les membres du conseil Départemental constatent une agréable progression qui lui va droit au cœur. L'APF est enfin reconnue dans le département pour son savoir faire, sa disponibilité, ses conseils.

L'APF des Ardennes a été contactée directement par Madame BARAT, Vice Présidente de la Région Champagne Ardenne et qui se présente aux élections municipales dans la ville de Rethel, afin de l'aider à établir un programme cohérent sur les difficultés rencontrées par les personnes atteintes d'un handicap. Notre collaboration avec Madame BARAT, n'est en aucun cas partisane, nous souhaitons seulement aider les décideurs politiques à répondre aux attentes des personnes handicapées. Dans ce cadre, la Délégation APF des Ardennes, travaille sur un document regroupant 10 propositions pour le handicap dans les villes qu'elle adressera aux candidats pour les élections municipales 2014.

Lundi 2 décembre 2013, 3 membres du Conseil Départemental sont allés faire un état des lieux sur l'accessibilité dans la ville de Revin. La voierie, les commerces, les établissements publics ont été visités en compagnie d'un journaliste de l'Ardennais désireux de rédiger un article sur l'accessibilité des personnes handicapée sur la ville de Revin.

L'APF des Ardennes, en 2014, va participer à la formation des conducteurs de bus sur le handicap à la demande de la directrice des transports en commun sur l'agglomération de Charleville Mézières.
La sensibilisation prend également de l'ampleur. Les écoles, collèges et lycées nous contactent directement pour construire des rencontres qui se déroulent maintenant hors de Charleville Mézières.

Nos efforts commencent à porter leurs fruits, par la reconnaissance obtenue par les politiques et les directeurs de structures diverses.

Comme vous pouvez le constater, l'APF des Ardennes ne chôme pas. Nous avons toujours besoin autant de vous pour faire avancer la cause du handicap dans le Département des Ardennes.
En attendant de nous retrouver pour travailler sur toutes ces thématiques, les membres du Conseil Départemental vous souhaitent une Bonne Année 2014 !

Anne Marie BOUTE
Représentante APF des Ardennes

ACCESSIBILITÉ EN FRANCE : 40 ANS D'ÉCHEC ET BIENTÔT 10 DE PLUS!

Alors que la concertation nationale sur les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) s'est achevée hier, l'Association des paralysés de France (APF) et la FNATH tiennent à faire part de leur profonde inquiétude devant les options proposées pour rendre la France accessible.
En dépit de trois lois (dont la première date de 1975), faisant de l'accessibilité une obligation nationale, les pouvoirs publics n'ont pas accompagné ce cadre législatif par une impulsion politique et financière et une grande majorité des acteurs ont joué la carte de l'attentisme ! Aujourd'hui l'APF et la FNATH font l'amer constat que l'échéance d'accessibilité de la France pour 2015 ne sera pas respectée et que les personnes en situation de handicap devront encore patienter entre 3 et 10 ans pour pouvoir vivre comme des citoyens ordinaires ! L'APF et la FNATH refusent cette solution inacceptable !

Après 40 ans d'attente, les 9,6 millions de personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les parents avec poussettes, les femmes enceintes et les 91% de Français qui considèrent que l'accessibilité est un enjeu de société qui concerne tout le monde, ne peuvent plus attendre !
Aussi, l'APF et la FNATH, qui ne peuvent accepter de tels délais, demandent au Premier ministre que les échéances soient effectivement resserrées afin de permettre la participation pleine et entière de tout un chacun à la vie de la Société française.

Si l'APF et la FNATH saluent la démarche et le travail engagé, elles ne peuvent que regretter la nécessite du recours à cette concertation qui traduit un échec cuisant de la France à faire respecter la mise en œuvre de l'accessibilité !

Suite au rapport de la sénatrice Claire-Lise Campion sur l'accessibilité en mars 2013, un travail de concertation sur les Ad'AP a été lancé en septembre dernier sur la proposition du Premier ministre.

Aujourd'hui le dispositif des Ad'AP prévoit encore un délai supplémentaire inacceptable de 3 à 10 ans ! Si les Ad'AP présentent quelques aspects positifs (existence de sanctions financières en fin d'Ad'AP pour non réalisation des engagements pris ; possibilité d'annuler un marché public en cas d'acquisition de matériel roulant inaccessible, …), ils comportent également de nombreuses lacunes qui font douter de leur efficacité ! Ainsi, l'APF et la FNATH déplorent entre autres l'absence de sanction pour non dépôt d'Ad-AP ; l'absence de sanction financière en fin d'Ad'AP pour tous les types de transports ; le manque de garantie de mise en accessibilité automatique des points d'arrêts pour les élèves en situation de handicap ; la faiblesse de l'amende encourue en cas d'irrespect de la première tranche de travaux pour les établissements recevant du public.

ACTIVITÉS LDISIRS
PRDGRAMME DES SDRTIES DE LA DÉLÉGATIDN

Soirée cabaret à l'espace Jean Villar de Revin
le jeudi 23 janvier à 20h30

Dans le cadre du 5° Anniversaire de la compagnie, (5 ans, 5 évènements), les mangeurs de Cercle vous proposent une création circassienne inédite.
Imaginez, vous entrez dans un théâtre et tout a changé …. Piste, sciure, rideau rouge…Vous voici transportés dans le plus incroyable voyage, dans le monde forain !
Cette illustre famille de cirque vous présentera les attractions les plus incroyables, les artistes les plus audacieux…

Tarif : 2 spectacles (cabaret utopique+ Break'o) et le repas + le transport : 20 euros
Réservation au 03.24.33.00.41 et règlement avant le 12 janvier.

Vœux de la Délégation le vendredi 24 janvier à 15h à la Délégation

Venez déguster et partager vos vœux pour la nouvelle année autour d'une galette des rois.

Inscription impérative jusqu'au jeudi 23 janvier par téléphone au 03.24.33.00.41 ou par mail à dd.08@apf.asso.fr

Cinéma mercredi 12 février 2014 à 13h30
à Sedan ou Charleville selon programmation.

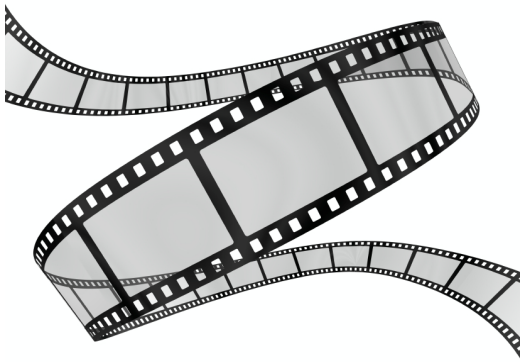

Départ délégation 13h30 tarif : 10 euros
Film à déterminer. Réservation avant le 10 février

ACTIVITÉS LDISIRS
PRDGRAMME DES SDRTIES DE LA DÉLÉGATIDN

Bowling+ repas jeudi 27 février 11h30 au bowling

Réservation avant le 25 février au 03.24.33.00.41
Tarif : 25€

Mardi-gras en délégation le mardi 4 mars dés 14 heures à la Délégation

Déguisement obligatoire (préparation par atelier cuisine)
Crêpes et cidre. Participation : 3 euros.

Réservation et règlement avant le 28 février par téléphone au 03.24.33.00.41

Rencontre de basket-ball de pro A féminin entre les Flammes Carolos et Montpellier le samedi 22 mars 2014

Tarif 10€.
Rendez vous salle Bayard à Charleville-Mézières à 19h30
Réservation et règlement avant le 07 mars au 03.24.33.00.41

Repas Ardennais à la Délégation le mercredi 26 mars

organisé par le groupe loisirs sur le thème des Ardennes le Mercredi 26 mars à 19 heures, éventuellement en collaboration avec l'atelier cuisine.

Plus de détails prochainement sur le blog de la Délégation : http://apf08.blogs.apf.asso.fr

GRDUPE RELAIS GIVET
MISE EN PLACE À PARTIR DE FÉVRIER 2014

La Délégation APF des Ardennes développe en partenariat avec la ville de Givet un Groupe Relais sur la ville. Cela consiste à nous rapprocher un maximum des personnes handicapées habitant dans le périmètre de la ville de Givet.

Dans un premier temps, nous serons présent dans le cadre de permanence tous les derniers mardis du mois à partir de février de 10h30 à 12h à la Maison de la Rencontre, 17 rue Jules Gilbert à Givet. Lors de ces permanences, nous pourrons informer, aider et accompagner toutes personnes en situation de handicap. Des aides aux dossiers MDPH, de l'informations sur les droits des personnes handicapées pourront être données.

Les permanence auront donc lieu à la Maison de la Rencontre à Givet les :

Mardi 25 février de 10h30 à 12h

Mardi 25 mars de 10h30 à 12h

Mardi 29 avril de 10h30 à 12h

Mardi 27 mai de 10h30 à 12h

Mardi 24 juin de 10h30 à 12h

Une réunion d'information aura lieu le 22 avril 2014 de 14h30 à 16h30 à la Maison de la Rencontre à Givet afin de rencontrer toutes les personnes souhaitant participer au Groupe relais en tant qu'adhérent ou bénévole de l'association afin de mettre en place des activités de loisirs et développés des projets en complément des permanences misent en place pour le moment.

SÉJDUR VACANCES
INSCRIPTIDN AU SÉJDUR VACANCES DES DÉLÉGATIDNS

Les Délégations APF de la Région Champagne Ardenne organisent pour la troisième année consécutive, un séjour vacances permettant à 26 personnes en situation de handicap, accompagnées par 8 bénévoles, de partir en vacances pendant 8 jours.

Le séjour définit cette année se situe en Corrèze, au Village Vacances « le Lac » à Egletons. Il se déroulera du samedi 21 juin au samedi 28 juin. Le coût su séjour se situe dans une fourchette de prix entre 600 et 700€ (prix selon l'influence du coût du transport ainsi que des activités de loisirs).

Afin de participer à ce séjour, vous devez être ou devenir adhérent de l'association.

Les inscriptions sont à réaliser pour le 31 janvier 2014, en remplissant le bulletin joint au zoom.